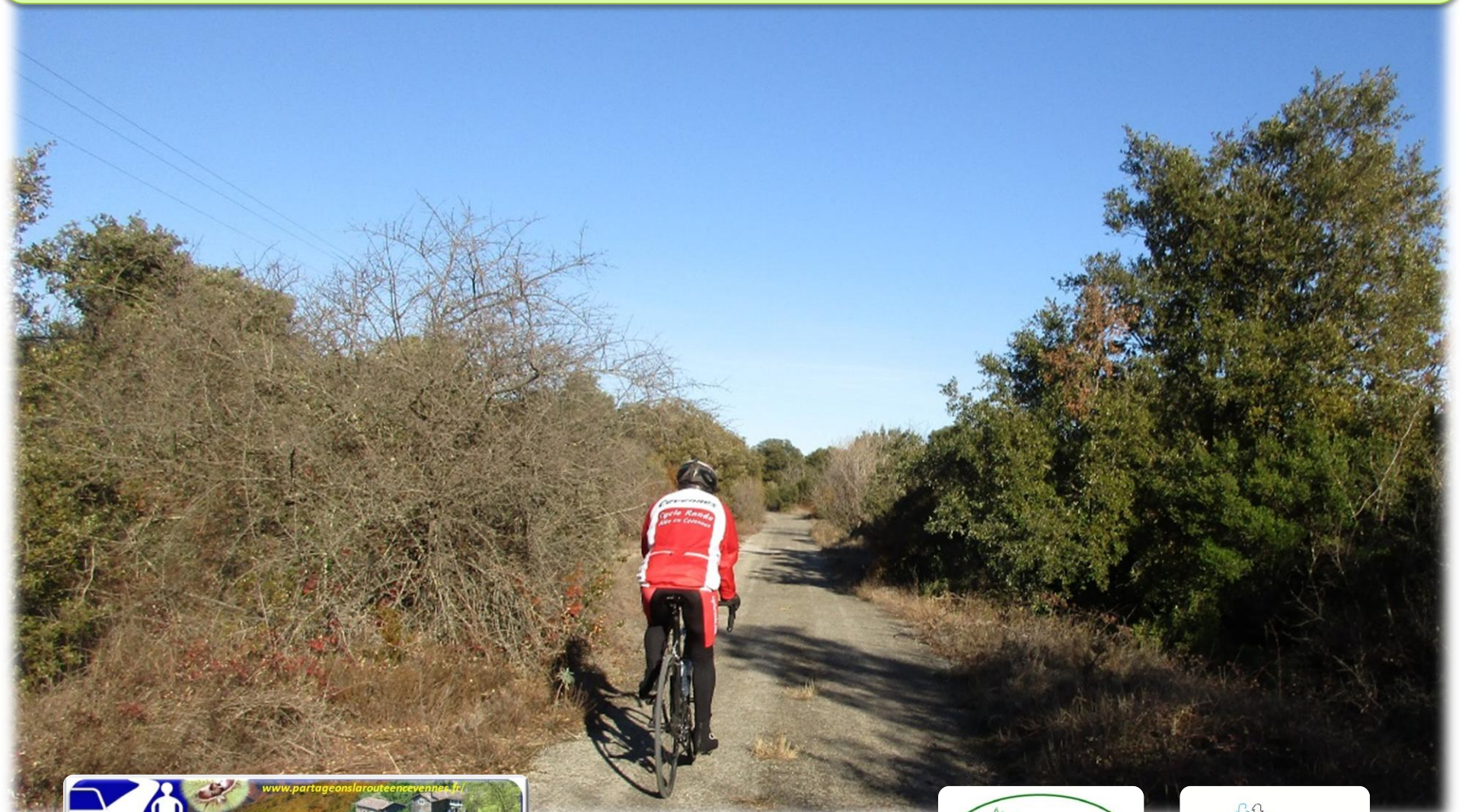


Projet d'aménagement du chemin départemental d' Alès à Bagnols en voie partagée pour cyclistes et personnes à mobilités réduites, randonnée pédestre. Sur les trois communes: Brouzet-les-Alès, Seynes et de Bouquet



Partageons la Route en Cévennes    Cyclo Rando Alès en Cévennes 2018





# Falaises : une importante réunion pour l'avenir

Le dossier concernant l'utilisation de ce site naturel par les sportifs, est en phase de réflexion entre les différentes parties prenantes.

**D**epuis de nombreuses années, le maire et son conseil municipal travaillent sur le dossier des falaises de Seynes. De nombreux débats et échanges se sont déjà tenus. Dernièrement en mairie, le premier magistrat a pu réunir tout les interlocuteurs et acteurs, afin d'envisager un projet sérieux et réalisable. L'objectif de cette réunion était de présenter le projet d'aménagement du site d'escalade des falaises, proposé par le Département et Alès Agglomération. Des réalisations respectant le site et correspondant à l'esprit de la commune sont espérées par les élus. Hervé Grimal, le maire de Seynes, a présenté l'historique de l'évolution de ce lieu d'escalade qui n'a pas été maîtrisé par la commune depuis fort longtemps. Face au maire et ses élus, étaient présents le responsable activités "pleine nature" du Département, la présidente du comité territorial Gard Fédération Française Montagne et Escalade, le chargé de mission d'Alès Agglomération, le directeur de l'école de parapente à Seynes, "Parapent'sud", le moniteur Esca'seynes à Alès, la technicienne inter fédérale des



*Le projet vise à aménager la zone et à légaliser l'accès aux voies d'escalade.*

activités pleine nature, le président du club Alpin Nîmes Cévennes, le pôle Environnement urbain Alès Agglomération et le cabinet d'étude Cartosud. Au cours de la discussion, a été abordé un projet porté par le Conseil départemental. Ce projet vise tout d'abord à aménager la zone (stationnement maî-

trisé, respect du site naturel, accès, ...). Il est également prévu d'obtenir la signature d'une convention entre propriétaires privés, Département et fédérations sportives afin de pouvoir accéder légalement sur les lieux d'escalade. Une étape importante est donc en cours sur ce dossier.

## Introduction

**Le tourisme à vélo est une filière économique en plein essor.** Son développement correspond à une évolution profonde des pratiques touristiques vers plus de bien-être, d'attention portée à l'environnement, aux choix de consommation et au partage. La France est en deuxième position des destinations mondiales du tourisme à vélo, après l'Allemagne. Les étrangers représenteraient à eux seuls 25 % des touristes ayant recours à ce mode de découverte. Si la France demeure la **première destination mondiale du tourisme, elle est la deuxième destination pour le tourisme à vélo.** Les clientèles françaises et internationales sont sensibles aux atouts de la France : un réseau d'infrastructures, des paysages variés, un cadre de vie et des richesses patrimoniales prisés. La proportion de cyclotouristes itinérants en France est particulièrement élevée parmi les Allemands, les Suisses, les Nord-Américains et les Australiens. **Les travaux se poursuivent dans le cadre du Comité national du tourisme à vélo, présidé et animé par la Direction Générale des Entreprises (DGE), pour faire évoluer ce baromètre et mieux mesurer la réalité économique et le poids du secteur.**

Cette deuxième édition du premier baromètre du tourisme à vélo démontre, si besoin était, que **la filière du vélo est en pleine croissance en France** et ce, qu'elle soit liée à une pratique touristique, de loisirs ou utilitaire. **Le réseau cyclable se densifie**, les professionnels du tourisme s'adaptent à la demande pour le tourisme à vélo comme en témoigne l'essor de la marque «Accueil Vélo». L'observation du tourisme à vélo poursuit sa structuration nationale : notre pays est aujourd'hui l'un des rares au monde dont les collectivités partagent leurs données sur une plateforme unique mettant en parallèle le suivi quantitatif de l'ensemble des itinéraires cyclables. **Le touriste à vélo en séjour** pour sa part sera friand d'excursions à vélo ou utilisera son vélo comme mode de transport sur son lieu de vacances. Ils représentent 7,3 millions de séjours (5,5 français et 1,8 étranger). **Les touristes à vélo sont plus dépensiers que la moyenne**, avec 75€ par jour par itinérant et 61€ par jour par touriste en séjour contre 54€ par jour et par personne pour l'ensemble des touristes.



# Plan d'ensemble du projet (7000m)



Tracé de l'ancien chemin  
d' Alès à Bagnols

Tracé de la D6

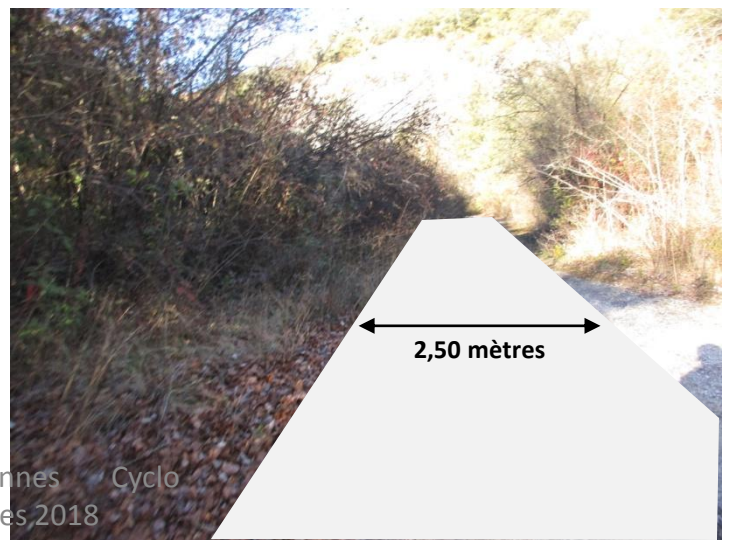


# Premier tronçon sur le chemin le RAVAT(760m) Brouzet-les-Alès





Sur cette portion de 760 m entre la D 6 et la D 7, et praticable demanderait un débroussaillage et quelques points de réfection, la voie est de 2,50 m en moyenne entièrement suffisant pour le croisement pour être bidirectionnel, l'accès à partir de la D6 dont le revêtement doit être refait sur une portion de 10 m



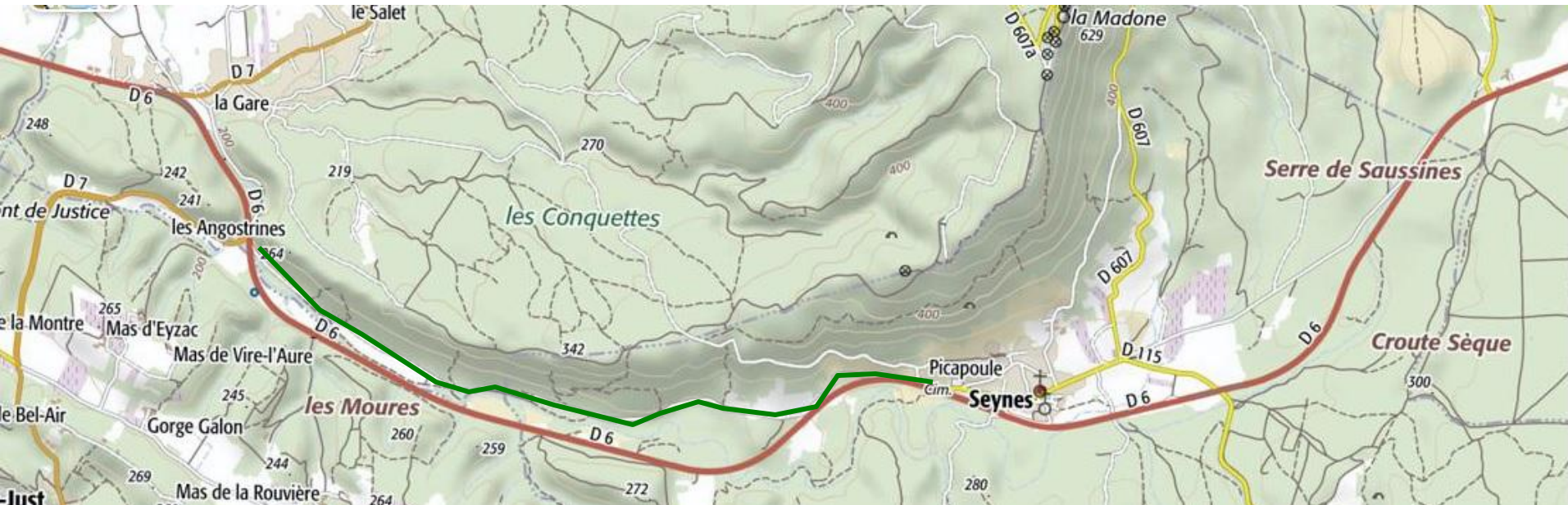
l'accès à partir de la D7 dont le revêtement est praticable, une possibilité d'en limiter l'accès à certaine catégorie de véhicules en rétrécissant l'accès.

Possibilité d'une signalétique spécifique vélo (Dv 21)





# Second tronçon sur le chemin départemental entre les carrefours de la D 6 / D 7 et la D 6 et D 115



**Sur cette portion de 4600m, 3 sections d'interventions:**

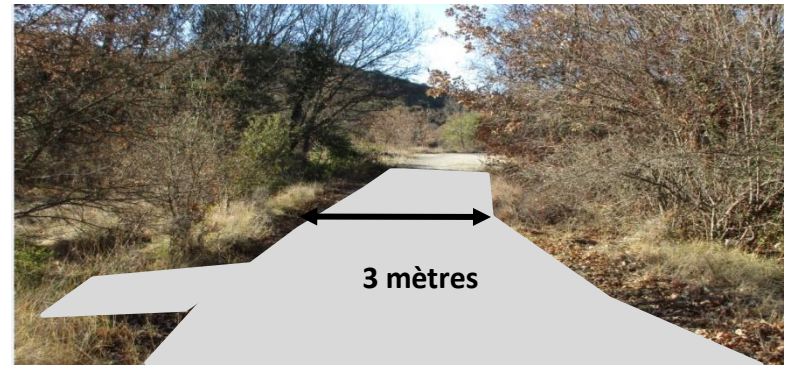
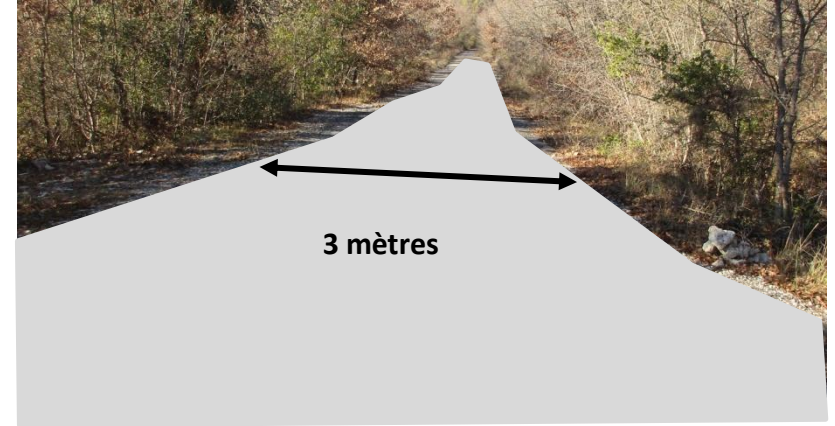
- 1- De l'accès de la D 6 à l'obstruction sur une distance de 2300 m (brouzet-les-Alès)
- 2 L'obstruction sur une distance de 170m (Brouzet-les-Alès / Seynes)
- 3 L'accès au niveau du carrefour de la D6 et D115 sur une distance de 100m ( Bouquet )



1- De l'accès de la D 6 à l'obstruction sur une distance de 2300 m, sur cette partie une reprise partielle du revêtement sur certain secteur et un l'élagage sur la végétation







Reprendre les écoulements des ruissellements pour éviter la stagnation des eaux de pluies



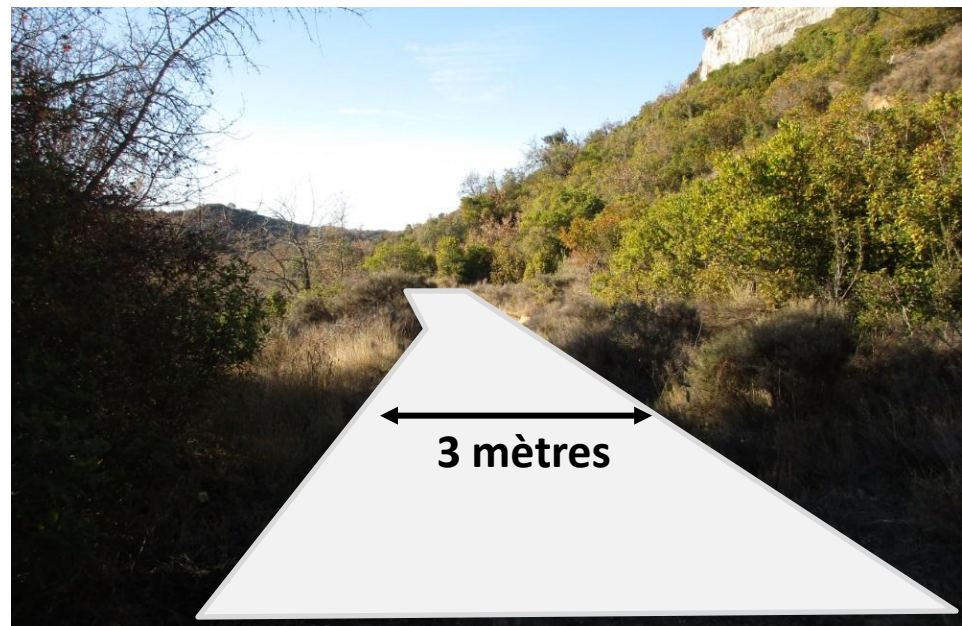
## 2- L' obstruction sur une distance de 360 m, du à un glissement de terrain en 2002. Brouzet-les-Alès / Seynes



2- L' obstruction sur une distance de 360 m, qui est en deux parties: une de 83 m et la seconde de 80 m avec une reprise chaussée de 20 m entre les deux obstructions.(sur les communes de Bouzet-les-Alès et Seynes à vérifier)

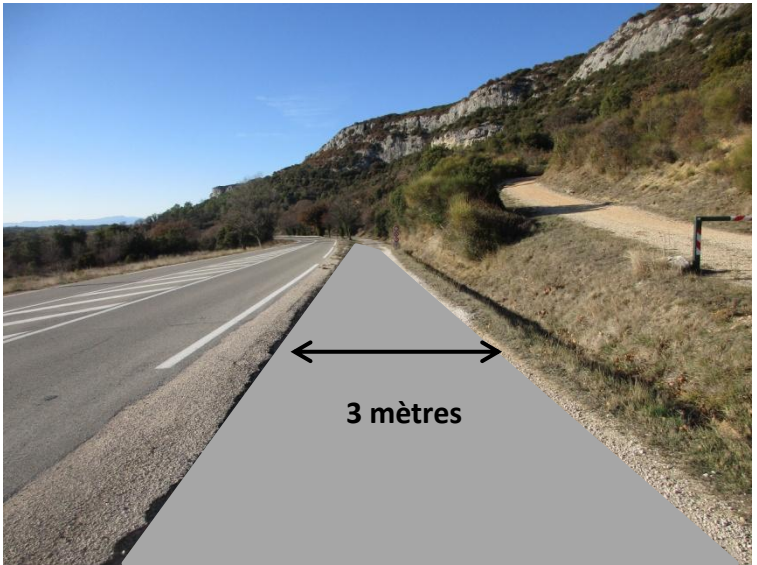
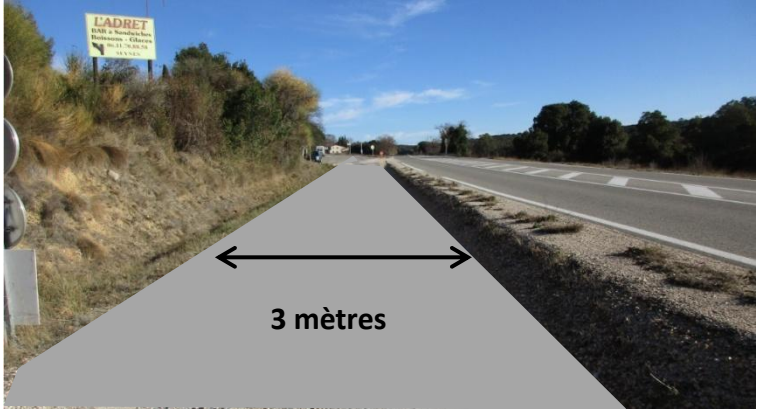
Le but serait de remettre à jour la chaussée sur une largeur de 2,50 à 3 m avec un enrochement de soutènement le cas échéant, cette portion serait uniquement réservé au piétons, vélos et personnes à mobilités réduites,





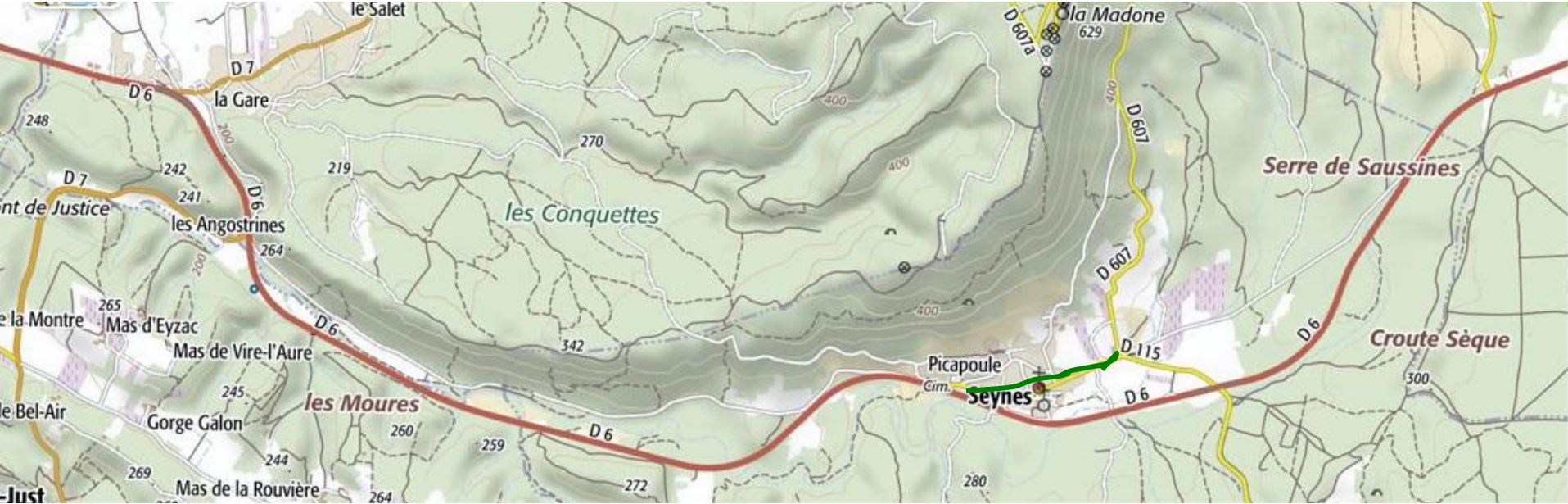


3- De la partie obstruée sur une distance de 2000 m aucune réfection n'est à prévoir si ce n'est qu'au carrefour de la D 6 et la D 115 à l'entrée de Seynes sur une distance de 100 m





4- La partie du carrefour de la D 6 et la D 115 à l'entrée de Seynes et la D 607 n' a besoin d'aucune Intervention si ce n'est que de la signalétique spécifique vélo (Dv 21)





# 5-La partie du carrefour de la D 115 et la D 607 sur une distance de 2000m n'a besoin d'aucune intervention (Seynes )





6- Accès au carrefour entre le chemin départemental et le D 979 sur une distance de 250m consisterait là aussi de remettre à jour la chaussée et faire un revêtement si nécessaire avec restriction aux véhicules en y insérant des blocs de rochers comme aux extrémités (Bouquet)







↔

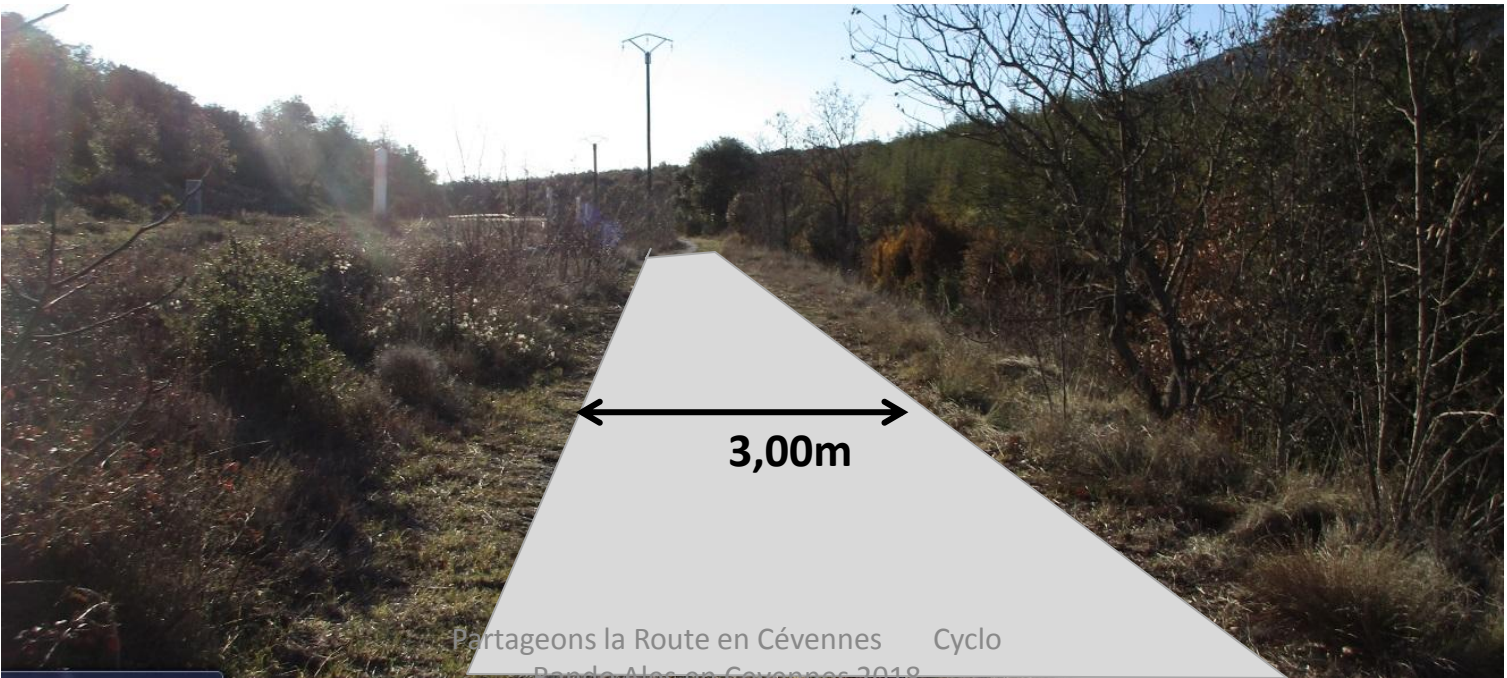
3,00m

Partageons la Route en Cévennes    Cyclo  
Rando Ales en Cevennes 2018















6- Accès à partir de la D 979 sur le chemin départemental une simple signalétique DV 21





Exemple de signalétiques spécifiques  
vélo DV 21



Sur les parties de mixités Voiture / Vélos





## Conclusion

Ce projet s'intégrerait dans une optique de développement de sports de pleine nature, les investissements pourraient s'intégrer dans un projet global inter-sport . Avec les participations des Communes de: Brouzet-lez-Alès, Seynes, Bouquet ainsi que de l'Alès agglomération, le Département et la Région Occitanie.

Le cout du réaménagement de ce chemin ouvert aux circulations douces est relativement faible pour un linéaire de 7000 m. si l'ont fait référence aux cout moyen d'une voie verte (2012) Pour les cas où la collectivité locale est propriétaire de l'emprise foncière, et en l'absence d'ouvrages d'arts importants à rénover (tunnels, viaducs, ...), le coût moyen de création d'une voie verte en enrobé lisse, avec des équipements de base (traitement des entrées, signalisation de police et de direction, ...) est d'environ **100 000 euros TTC par km.** C'est peut-être une opportunité à saisir du fait que les collectivités( Alès-Agglomération, Conseil Département du Gard et Région Occitanie sont très favorable au développement du tourisme sur notre territoire dont les communes rurales peuvent tirer profit .





Partageons la Route en Cévennes

Président

Denis DUMAS

Contact: 06 71 47 12 21

Courriel : [denis.velo30@orange.fr](mailto:denis.velo30@orange.fr)

<http://www.partageonslarouteencevennes.fr>

---

Cyclo Rando Alès en Cévennes

Président

Louis AIT MOUHOU

Contact: 06 26 26 14 30

Courriel [louis.ait-mouhoub@wanadoo.fr](mailto:louis.ait-mouhoub@wanadoo.fr)

Site: <http://www.cyclorandoales.com>

32 parcours cyclotouristes, sportifs et familiaux (1200 km) sur l'agglomération d'Alès

[http://cyclorandoales.ffct.org//page\\_tourisme\\_cevennes\\_\\_10473.htm](http://cyclorandoales.ffct.org//page_tourisme_cevennes__10473.htm)